

Édito

Le SAGE avance...

Les commissions thématiques chargées de travailler à l'élaboration du SAGE (Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux) se sont réunies au mois de février pour entamer la rédaction des **préconisations du SAGE**.

Le 1^{er} février et le 10 mars à Vinon, la commission « débits et usages » a élaboré des propositions concernant l'augmentation des débits réservés à l'aval des grands ouvrages hydroélectriques, afin de restaurer un meilleur fonctionnement des milieux aquatiques.

Le 2 février à Moustiers les membres de la commission « fonctionnement physique et biologique, patrimoine naturel », ont défini des préconisations concernant les travaux de protection contre les crues et les érosions, les continuités piscicoles, l'entretien des berges, la protection des milieux...

Enfin, le 4 février à Castellane, la commission « qualité de l'eau et des milieux aquatiques », a entamé le travail de définition des objectifs de qualité à respecter pour chaque cours d'eau ou plan d'eau.

*Dominique JOUBERT
Président de la CLE
Maire de Vinon-sur-Verdon*

INFÉAU VERDON

Partageons notre rivière...

Édité par le Parc naturel régional du Verdon dans le cadre du S.A.G.E. Verdon. N°3 - Juillet 2005.

Comps-sur-Artuby s'équipe d'une station d'épuration par « génie biologique »

Le bon fonctionnement des stations d'épuration est un élément essentiel pour la préservation de la qualité des eaux de nos rivières. Pour remplacer son ancienne station devenue obsolète.

La commune de Comps-sur-Artuby s'est donc dotée en 2004 d'une nouvelle station d'épuration et a opté pour la technique innovante des filtres plantés de roseaux.

Ce procédé biologique présente de nombreux avantages pour les communes rurales, qui sont demandeuses de systèmes peu contraignants et peu onéreux en terme d'exploitation, cette technique « rustique » connaît actuellement un intérêt croissant de la part des élus, lié aux nombreux avantages qu'elle présente. Elle pourrait à l'avenir se développer sur le bassin versant du Verdon, car elle est bien adaptée aux caractéristiques et aux contraintes de nos communes.

Les avantages de la technique par filtres plantés de roseaux :

- Bien adapté aux petites collectivités
- Exploitation simple et peu contraignante (faucardage des roseaux tous les ans)
- Bien adapté aux variations saisonnières de population
- Pas de gestion contraignante des boues
- Rusticité du procédé : pas de raccordement électrique si dénivelé suffisant
- Pas de problèmes d'odeurs
- Emprise au sol plus importante qu'une filière « classique », mais limitée par rapport au lagunage.



La station de Comps-sur-Artuby : une intégration paysagère réussie.

Campagnes de mesure de la qualité des eaux du bassin versant du Verdon



Dans le cadre de la Charte pour l'environnement portée par le Département des Alpes-de-Haute-Provence, signée le 8 septembre 2003, l'Etat, la Région et le Département ont souhaité intensifier les campagnes de mesure sur les cours d'eau, afin de disposer, à l'horizon 2007, d'un état des lieux général. Ainsi, 4 campagnes de mesure ont été réalisées sur le bassin versant du Verdon en 2004-2005 (15 stations de mesure).



Station de mesure en aval de Gréoux-les-Bains



Mesure de débit sur l'Issole

Les stations de mesure de la qualité de l'eau, définies en collaboration avec le Parc naturel régional du Verdon et le Conseil Supérieur de la Pêche, sont réparties sur tout le bassin versant (Verdon et affluents, d'Allos à Vinon-sur-Verdon), afin de mettre en évidence l'état de la rivière face à un certain nombre d'atteintes.

Ces campagnes de mesure ont pour objectif d'évaluer la qualité de l'eau dans des situations bien spécifiques en fonction des saisons et des usages :

- Campagne de printemps dans le Haut Verdon (fonte des neiges)
- Campagne d'été sur tout le bassin (faibles débits et fréquentation touristique)
- Campagne d'automne pour le Moyen et le Bas Verdon (état des milieux suite à la saison estivale)
- Campagne d'hiver pour tout le bassin versant. (fréquentation liée au ski dans le haut bassin, étiage hivernal)

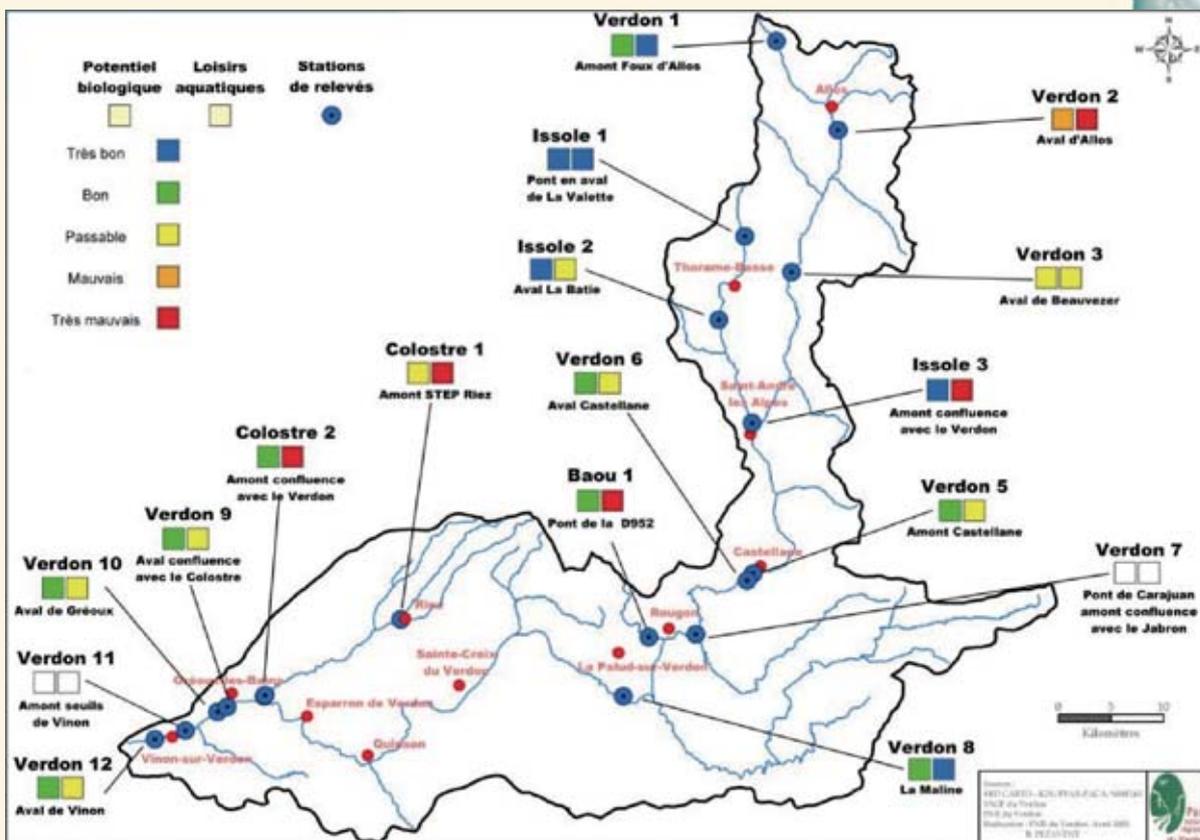
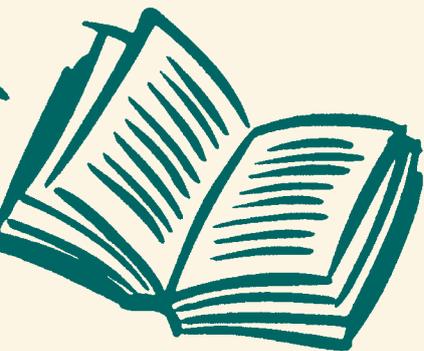
Les résultats sont exprimés selon le SEQ (Système d'Évaluation de la Qualité des Eaux), qui permet d'évaluer l'aptitude de l'eau pour chacun des usages, cinq classes de qualité étant définies pour chaque usage.

	Très bon
	Bon
	Passable
	Mauvais
	Très mauvais

La carte présente les résultats globaux pour l'ensemble des campagnes (synthèse des résultats des quatre campagnes), pour deux types d'usages :

- Qualité de l'eau pour les potentialités biologiques (aptitude du cours d'eau à permettre la vie aquatique, si l'habitat est satisfaisant par ailleurs).
- Qualité de l'eau pour les loisirs aquatiques (aptitude du cours d'eau à permettre les loisirs, fonction de la qualité bactériologique de l'eau). Afin de tirer des conclusions sur les activités qui ont un impact sur les usages et les actions à mettre en œuvre pour améliorer la qualité, une analyse plus détaillée que celle présentée ici est bien sûr nécessaire (analyse des résultats pour chaque campagne, afin d'étudier l'évolution de la qualité des eaux en fonction des saisons et des usages présents).

Résultats des Campagnes de mesure de la qualité des eaux



Les conclusions :

- Une bonne qualité d'ensemble du bassin versant
- Des contaminations bactériennes sur l'ensemble du bassin versant, pouvant être liées à différentes sources (stations d'épuration, assainissement autonome, rejets liés à l'élevage....), pénalisent l'usage « loisirs aquatiques ». Des traitements complémentaires devront être mis en place sur les stations d'épuration pour pérenniser ces usages.
- Une assez bonne qualité de l'eau pour les potentialités biologiques, hormis sur le Haut Verdon (impact des rejets) et sur le Colostre (déclassement lié aux nitrates).

Les suites données à ces campagnes :

Dés à présent la Commission Locale de l'Eau du Verdon, à travers sa Commission thématique « qualité de l'eau et des milieux aquatiques », s'attache à :

- Fixer des objectifs de qualité pour chaque cours d'eau ou retenue, en fonction des usages présents, à pérenniser ou à développer.
- Définir les actions à mettre en œuvre pour atteindre ces objectifs de qualité.

Gréoux-les-Bains : Une expérience réussie pour rétablir les circulations piscicoles

Le seuil de Gréoux-les-Bains, d'une hauteur de cinq mètres, constitue un obstacle physique infranchissable pour les populations piscicoles.

Chaque année, le CSP (Conseil Supérieur de la Pêche) organise à l'automne une opération de transfert des truites en amont du seuil, en collaboration avec l'AAPPMA (association de pêche) de Saint-Martin-de-Brômes, et EDF. Les poissons sont capturés en aval du seuil, grâce à une pêche électrique, puis transportés dans des bacs oxygénés et relâchés en plusieurs points en amont de Gréoux-les-Bains, dans le Verdon et l'Auvestre.

Cette action permet aux truites bloquées au pied du seuil de retrouver les zones de frayères les plus favorables à la reproduction. Toutefois, le traumatisme induit par les manipulations lors de cette opération est difficile à évaluer.

Une réponse apportée par le S.A.G.E. :

Cette année, dans le cadre du S.A.G.E., une opération expérimentale a pu être menée : les vannes latérales du seuil ont été ouvertes pour permettre aux truites de remonter naturellement. Le plan d'eau de Gréoux est donc resté vide pendant un mois et demi. Cette opération a pu avoir lieu grâce à l'accord de toutes les parties concernées : la commune de Gréoux-les-Bains a accepté de ne plus bénéficier de son plan d'eau de façon temporaire, les propriétaires irrigants utilisateurs du Canal Noirel (prise d'eau dans la retenue) ont accepté la coupure de l'alimentation du canal pendant la durée de l'opération, EDF a assuré la gestion de l'ouvrage.

Une expérience réussie :

L'efficacité de cette opération expérimentale sur la remontée des truites a été démontrée par le suivi réalisé par le CSP, et une réflexion sur les améliorations à apporter pour poursuivre cette opération dans les meilleures conditions pour tous les usagers est en cours ...



Retenue de Gréoux, vidée : vannes latérales du seuil ouvertes



Parc naturel régional du Verdon
Domaine de Valx - BP 14 - 04360 Moustiers-Sainte-Marie

Tél. 04 92 74 68 00
Fax. 04 92 74 68 01

Contact : Corinne GUIN
Chargée de mission eau
E-Mail : cguin@parcduverdon.fr



EDF évalue la sécurité en crue à l'aval du barrage de Gréoux

Les 14 et 15 octobre 2004, EDF a procédé à des essais de variation de débit à partir du barrage de Gréoux. Ces essais se déroulaient dans le cadre de la validation de consignes d'exploitation en crue des barrages du Bas-Verdon, au regard de la sécurité hydraulique vis-à-vis des tiers. Ainsi, le 14 octobre, un débit de 0 à 50 m³/s a été lâché à partir des organes évacuateurs de crue du barrage de Gréoux. Le 15 octobre, un lâcher maximum de 200 m³/s a été réalisé. Ces essais ont permis, grâce au suivi effectué, d'analyser les risques de l'aval du barrage de Gréoux jusqu'à la confluence avec la Durance.



Lâcher de 200 m³/s au barrage de Gréoux



200 m³/s à Vinon-sur-Verdon